

**EXAMEN PROFESSIONNEL DE PROMOTION INTERNE ET  
EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT DE GRADE DE  
TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE**

**SESSION 2017**

**ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS**

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

**Rédaction d'un rapport technique portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. Ce rapport est assorti de propositions opérationnelles.**

Durée : 3 heures

Coefficient : 1

**SPÉCIALITÉ : INGÉNIERIE, INFORMATIQUE ET SYSTÈMES D'INFORMATION**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :**

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante est autorisée.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

**Ce sujet comprend 25 pages.**

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend  
le nombre de pages indiqué.**

*S'il est incomplet, en avertir le surveillant.*

Vous êtes technicien principal territorial de 2<sup>ème</sup> classe, à la Direction des Systèmes d'Information (DSI) dans la commune de Techniville comptant 30 000 habitants.

La commune étant engagée dans un processus de dématérialisation des actes administratifs, le Maire souhaite mettre en place un parapheur électronique.

Dans un premier temps, il vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport technique sur les enjeux du parapheur électronique.

**10 points**

Dans un deuxième temps, le Maire vous demande d'établir un ensemble de propositions opérationnelles pour mettre en place un parapheur électronique dans la commune.

**10 points**

*Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.*

#### Liste des documents :

- Document 1** « **Parapheur électronique par ixBUS** ».   
www.srci.fr – Consulté le 16 novembre 2016 - 2 pages.
- Document 2** « **DEMAETER – Parapheur électronique & signature électronique** ».   
www.demaeter.fr - Consulté le 10 novembre 2016 - 6 pages.
- Document 3** « **E-megalis et l'administration électronique : retour d'expérience de la Communauté d'agglomération de Vannes** ».   
www.a-brest.net - Février 2014 - 2 pages.
- Document 4** « **Les enjeux de la dématérialisation : développement durable, greenwashing ou business ?** ».   
Bernard Lombardo - www.journaldunet.com - Avril 2012 - 2 pages.
- Document 5** « **Signature électronique - CIG Grande Couronne** ».   
CIG Grande Couronne - Service archives - Fiche Pratique n°2 - Mars 2013 - 3 pages.
- Document 6** « **Actualités Dématérialisation - La signature électronique "pour les Nuls"** ».   
Benoît COLINET - www.sictiam.fr - Février 2016 - 3 pages.
- Document 7** « **Manche Numérique – Parapheur électronique** ».   
www.manchenumerique.fr - Novembre 2016 - 2 pages.
- Document 8** « **La dématérialisation : avantages - inconvénients** ».   
« C2i, métiers du droit » de l'Université Lyon III - Octobre 2012 - 2 pages.
- Document 9** « **Le parapheur électronique à la ville de Montbéliard** ».   
Jean-Pierre BRINGARD - www.teamnet.fr - Septembre 2016 - 1 page.

**Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.**

*Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents  
Non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.*